

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 28 octobre 2019, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M Jonathan Alix, M. Charles Choquette, et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Rhéal Grenier, maire suppléant.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Messieurs Yvan Pinsonneault, Guillaume Desnoyers et Éric Ménard sont absents..

Tous les membres du Conseil ont été convoqués par un avis écrit, signifié, donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*.

ORDRE DU JOUR

1. Remplacement d'un ponceau rang Casimir :
 - Résultat des soumissions
2. Réfection des rues Principale & Canrobert :
 - Conduite pluviale existante abandonnée
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée.

**RÉSOLUTION 10-215-19
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-216-19

REMPLACEMENT D'UN PONCEAU RANG CASIMIR – RÉSULTAT DES SOUMISSIONS

Considérant que des soumissions ont été demandées via le système électronique d'appel d'offres SEAO et ont été ouvertes le 25 octobre dernier, pour le remplacement d'un ponceau sur le rang Casimir ;

Considérant les soumissions reçues à savoir ;

Entreprises	Montant avec taxes
Excavation Dominic Carey inc.	166 522,90 \$
Excavation St-Pierre et Tremblay inc.	189 332,03\$
Groupe Allaire & Gince Infrastructures inc.	210 000,00 \$
Excavation A.R. Valois inc.	244 467,60 \$
Excavation Gagnon & Frères inc.	248 025,89 \$
Gestion Dexsen inc.	266 866,46 \$
Talvi	274 900,94 \$
Gestimaction inc.	285 649,93 \$
Entreprises G.N.P. inc.	313 113,60 \$

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de décréter les travaux de remplacement d'un ponceau sur le rang Casimir et d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme le contrat, soit à Excavation Dominic Carey inc., au montant de 166 522,90 \$, taxes incluses.

Il est également résolu que les travaux soient financés par le fonds général , soit par les sommes disponibles au poste budgétaire numéro 23 04013 721 et au poste 02 32000 521.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-217-19

RÉFECTION DES RUES PRINCIPALE & CANROBERT – CONDUITE PLUVIALE EXISTANTE ABANDONNÉE

Considérant que, dans le cadre du projet de réfection des rues Principales & Canrobert, une conduite pluviale existante et abandonnée a été découverte sur 750 mètres linéaires;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accepter l'avenant des Entreprises Denexco inc. au montant de 16 425,000 \$, taxes en sus, pour le bétonnage de la conduite pluviale abandonnée.

Adopté à l'unanimité

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

**RÉSOLUTION 10-218-19
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Benoit Pepin , appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée à 19 h 15.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire